



Les dommages collatéraux du modèle de prospérité suisse

UNE ÉTUDE RÉCENTE MET AU JOUR LE DEGRÉ DE CYNISME QUI NOURRIT L'IDÉE D'UN MODÈLE DE PROSPÉRITÉ SUISSE OU LA REPRÉSENTATION DE LA « SUISSE COMME TERRE D'OPPORTUNITÉS » : aucun pays n'empêche davantage d'autres pays de se développer de manière durable et sociale conformément aux « objectifs de développement durable » (« Sustainable Development Goals » [SDG]) des Nations unies.



Samira Marti, conseillère nationale (BL)

Pour le camp bourgeois, la Suisse est un « modèle de prospérité » ou une « terre d'opportunités ». Ces deux qualifications relèvent du cynisme. Il y a deux ans, les objectifs de développement durable (SDG) des Nations unies sont entrés en vigueur. Ils visent à augmenter de manière significative le niveau de vie de l'humanité d'ici à 2030. Les objectifs comprennent l'éradication de la pauvreté et de la faim, l'amélioration de la santé, l'édification de la paix, la réduction des inégalités et le renforcement de la protection du climat.

Une étude récente de la Fondation Bertelsmann montre cependant ceci : la Suisse empêche, plus que tout autre pays, les autres sociétés d'atteindre les SDG. Nul

point du globe ne provoque autant de retombées négatives – autrement dit, autant d'effets négatifs de l'économie d'un pays sur d'autres sociétés – que la Suisse. Sous quelle forme, exactement, la Suisse nuit-elle aux autres pays ?

La politique économique clouée au pilori
Sont particulièrement déplorables les effets de la politique financière et économique suisse – le noyau idéologique du « modèle de prospérité » et de la « terre d'opportunités ». Elle accélère l'évasion fiscale et la fuite des capitaux hors des pays du Sud et prive les économies nationales de capitaux dont elles ont un urgent besoin. Cela conduit aussi à un manque de substrat fiscal pour les soins de santé, les biens publics et la protection du climat.

La politique de la Suisse est également une catastrophe en ce qui concerne la crise climatique et environnementale. Aucun pays ne menace davantage la biodiversité à l'étranger. Nous ne sommes pas les pires sur la question des émissions de CO₂ importées, mais la Suisse est l'un des plus grands saboteurs du climat.

Si toutes les sociétés construisaient leur économie de cette manière, la communauté mondiale s'enfoncerait dans plus de guerres, de famines et de catastrophes écologiques. Le comportement de la Suisse n'est pas généralisable. Les auteurs Markus Wissen et Ulrich Brand font état de ce mode d'activité économique dans un best-seller dont le titre coïncide avec le nom de ce système : « Imperial Way of Life » (mode de vie impérial). En clair, les pays du Nord jouissent d'un niveau de vie élevé, mais ils externalisent les coûts de ce niveau de vie – en particulier vers les populations du Sud, qui sont lésées par nos modèles politiques : conditions de travail misérables, guerres, catastrophes environnementales ou sous-développement économique.

Les personnes qui vivent de salaires ou de rentes ont peu d'influence, en tant qu'individus, sur la possibilité de s'éloigner du mode de vie impérial. Mais celles qui cherchent à maximiser les profits tout en exploitant les autres le font sciemment et volontairement. C'est contre cela que nous devons lutter. Nous devons immédiatement prendre des mesures contre le système financier qui nuit au climat, mais nous devons aussi, par la suite, abandonner le mode de vie impérial chez nous : au lieu d'augmenter les besoins en ressources par l'utilisation de la voiture électrique, nous avons besoin d'une transition en matière de mobilité, avec des villes sans voitures et une expansion massive des transports publics, y compris dans les zones périphériques. Ce n'est qu'avec un changement de système que nous pourrions assumer notre responsabilité mondiale, nous éloigner d'un mode de vie impérial et faire advenir un monde solidaire.



RÉFÉRENDUM contre l'arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

Référendum contre l'arrêté fédéral du 20.12.2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat. Publié dans la Feuille fédérale le 31.12.2019. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que l'arrêté fédéral du 20.12.2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat soit soumis au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton :		N° postal :	Commune politique :		Contrôle (laisser en blanc)
Nom / Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules!)	Date de naissance exacte (jour / mois / année)	Adresse exacte (rue et numéro)		Signature manuscrite	
1					
2					
3					
4					
5					

Expiration du délai référendaire : 09.04.2020
Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu : _____ Signature manuscrite : _____

Date : _____ Fonction officielle : _____

Sceau :

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée jusqu'au 19.03.2020 au plus tard au comité référendaire: Referendum gegen neue Kampffjets, Postfach, 8050 Zürich, il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires. D'autres listes peuvent être commandées à l'adresse suivante : www.avionsdecombat-non.ch

RÉFÉRENDUM NON AUX MILLIARDS POUR DES AVIONS DE COMBAT

→ L'achat prévu de nouveaux avions de combat est un chèque en blanc de 24 milliards !

→ La Suisse n'a pas besoin d'avions de combat de luxe !

→ Les milliards gaspillés pour l'achat des nouveaux avions de combat pourraient être mieux investis dans la lutte contre le changement climatique !

Signez dès aujourd'hui !

PS Suisse
Theaterplatz 4
Case postale
3001 Berne



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare
50391351
000001

B



DIE POST

VOTATION DU 17 MAI – INITIATIVE DE LIMITATION Une initiative de l'UDC propose, une fois encore, d'isoler un peu plus notre pays. L'attaque, pour une fois, est frontale et claire : la fin de la libre circulation des personnes, et donc des accords bilatéraux qui y sont liés. Le point avec Paul Rechsteiner, conseiller aux États (SG) et ancien président de l'Union syndicale suisse (USS).

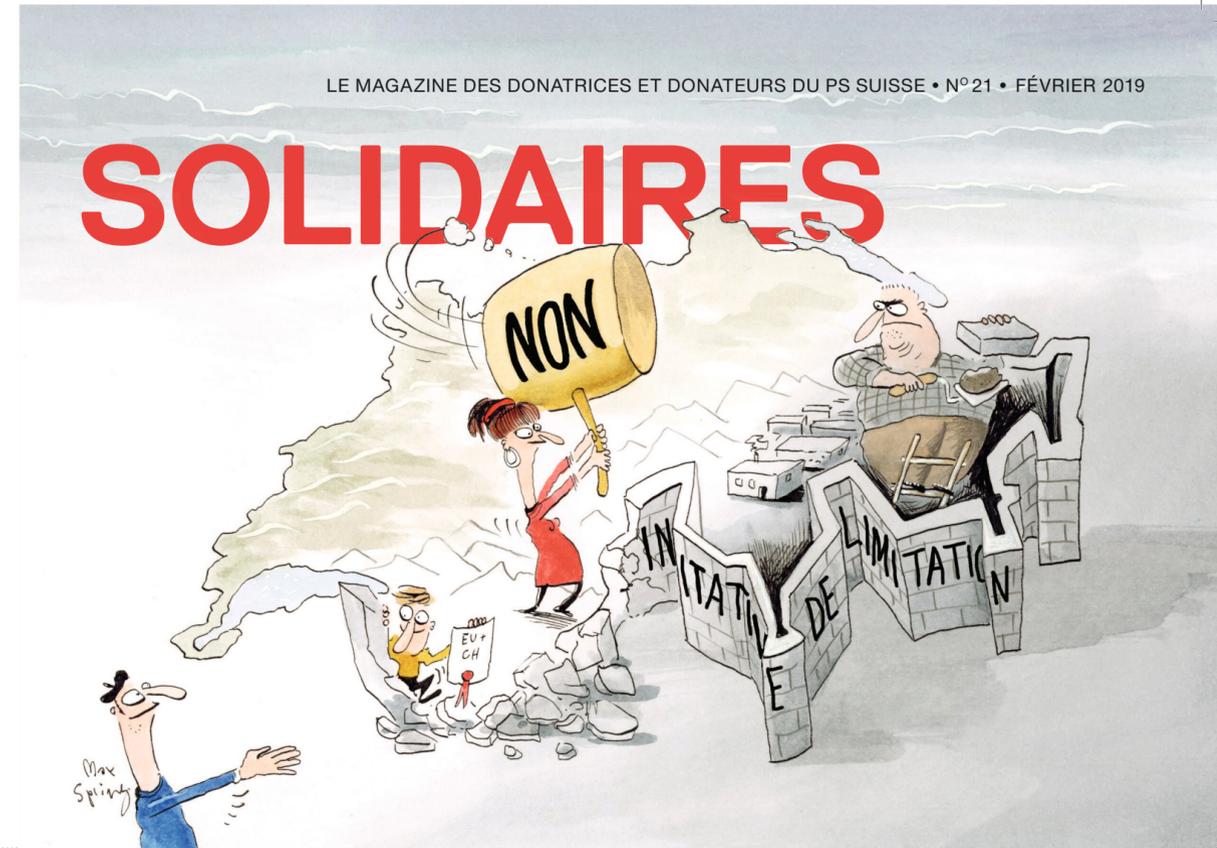
Pas de retour à la discrimination : non à l'initiative de l'UDC !



Paul Rechsteiner, conseiller aux États (SG)

Voilà exactement 50 ans que se tenait la votation populaire sur ce que l'on a appelé l'« initiative Schwarzenbach ». Celle-ci a été rejetée de justesse le 7 juin 1970. Cette campagne de votation, particulièrement émotionnelle, était principalement dirigée contre les Italiens. Des centaines de milliers d'entre eux auraient dû quitter notre pays si le oui l'avait emporté. Seuls ceux que l'on appelait « saisonniers » étaient encore les bienvenus. Beaucoup d'entre eux séjournaient dans des baraques. Ils n'avaient pas le droit de vivre avec leur famille ni de changer d'emploi. Si leurs enfants venaient en Suisse malgré tout, ils devaient grandir dans la clandestinité. Les travailleurs saisonniers étant totalement à la merci de leur employeur, le statut de travailleur saisonnier était un statut au salaire particulièrement bas.

Le statut de travailleur saisonnier n'a été aboli qu'avec les accords bilatéraux et la libre circulation des personnes. C'était il y a vingt ans à peine. Par son initiative dite de limitation, l'UDC veut maintenant revenir au système précédent. Cela signifie que, dans le cadre de nos relations avec l'UE, la police des étrangers serait de nouveau compétente en matière de circulation des personnes. Cela ne serait pas avantageux ni pour l'économie ni pour les travailleuses et les travailleurs. Pourquoi ? Pour l'économie, parce que l'adoption de l'initiative de l'UDC signifierait la fin des accords bilatéraux avec l'UE. En effet, l'initiative est formulée de telle manière qu'elle nous obligerait à résilier unilatéralement les accords bilatéraux si aucune solution à l'amiable ne pouvait être trouvée avec l'UE dans un délai d'un an. Or, pour l'économie suisse, les accords bilatéraux constituent la base indispensable d'une relation



réglementée avec l'UE, et, donc, pour les emplois. L'UE est de loin le plus important partenaire commercial de la Suisse.

Mais la fin des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes aurait également des inconvénients majeurs pour les travailleuses et travailleurs. La protection des salaires par les mesures dites d'accompagnement est liée à ces accords bilatéraux. La protection des salaires – une chose nouvelle pour la Suisse – cumulée avec les campagnes des syndicats en faveur du salaire minimum, a permis d'augmenter fortement les salaires dans les secteurs à bas revenu au cours des vingt dernières années. La Suisse se porte également bien si l'on compare sa situation avec l'évolution négative qu'ont connue divers pays européens au cours de ces dernières années.

L'amélioration des salaires excessivement bas dans certains secteurs reste une préoccupation

importante pour l'avenir. Or, les conditions pour y parvenir sont bien meilleures avec des mesures de protection salariale et des accords bilatéraux que sans eux. Le renforcement des conventions collectives de travail a permis d'aller dans le même sens.

Il est nécessaire de trouver de nouvelles réponses aux problèmes auxquels les travailleuses et travailleurs de plus de 50 ans sont toujours plus confrontés sur le marché du travail. La question de la protection efficace contre le licenciement des travailleurs seniors et actifs depuis de nombreuses années n'a toujours pas été résolue, même si la décence, la plus élémentaire nous impose de trouver une solution. Au moins, maintenant, grâce aux discussions entre les partenaires sociaux, la rente-pont pour les travailleurs seniors menacés d'éviction progresse enfin. Et l'on a également répondu à la demande que le droit à une rente de la caisse de

pension ne soit plus inopérant en cas de perte d'emploi. Pour faire régner plus de respect envers les seniors, il reste encore beaucoup à faire. Mais un oui à l'initiative de l'UDC ne sert pas les intérêts des travailleuses et travailleurs plus âgés. Pas plus qu'une campagne de dénigrement visant les personnes ayant un passeport étranger. Seul l'octroi de nouveaux droits répond concrètement aux préoccupations des seniors.

Le vote sur l'initiative de limitation de l'UDC acquiert ainsi une valeur de vote clé pour la Suisse. Dans le cadre de nos relations avec l'UE. Si l'initiative de l'UDC devait être acceptée, la Suisse opérerait un spectaculaire retour en arrière de plusieurs décennies: un retour à la période d'avant les accords bilatéraux.

Mais il s'agit également là d'un vote clé pour le marché du travail suisse. Avant les accords bilatéraux et la libre circulation des personnes, c'est le principe de dis-

crimination qui était en vigueur sur le marché du travail. Au détriment des travailleurs, dont les droits étaient limités. Mais, *in fine*, aussi aux dépens des autres. En effet, le système discriminatoire «séparait» les travailleurs en fonction de leur origine. La plaie que représentait la discrimination xénophobe a eu un impact négatif non seulement psychologique, mais aussi matériel dans les branches concernées.

Gagner cette votation décisive ne nécessitera pas seulement l'engagement de celles et ceux qui luttent contre la résiliation des accords bilatéraux pour des raisons économiques, mais aussi, et pas dans une moindre mesure, l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui ne veulent pas revenir à un système discriminatoire.

Comme c'était le cas il y a 50 ans, cette campagne ne doit pas être sous-estimée.

Avions de combat : faire aussi bien avec moins



Pierre-Alain Fridez, conseiller national (JU)

Depuis des années, à chaque occasion, le Conseil fédéral rappelle que, à ce jour et pour longtemps encore, notre pays ne compte aucune nation ennemie susceptible de vouloir agresser notre pays ou l'envahir. Précisons encore que la Suisse bénéficie d'une situation géostratégique tout à fait privilégiée, entourée par des pays amis, au centre de notre continent, en plein milieu du dispositif de l'OTAN. Et comme les États membres de la plus puissante coalition de défense au monde se sont engagés par l'article 5 du traité de Washington à s'assurer secours et assistance militaire en cas de l'agression de l'un d'entre eux, pour réussir à s'attaquer à la

Suisse, un état belliqueux éventuel devrait en premier lieu traverser un pays de l'Alliance atlantique, entraînant la réaction de l'OTAN. De fait, par opportunité, notre pays bénéficie du statut privilégié de passager clandestin de l'OTAN.

La surveillance de son espace aérien représente pour chaque pays une mission régalienne. Et notre pays souhaite légitimement exercer cette souveraineté. Comme une guerre traditionnelle reste une hypothèse quasiment impossible même à long terme, la seule mission véritable de notre aviation militaire concerne la police aérienne en temps de paix, et pour cela il existe des avions de chasse de seconde catégorie, aux coûts acceptables, suffisamment efficaces pour assurer l'essentiel des missions. Et pour les rares situations qui réclament des avions de chasse plus performants, il sera toujours possible de se reposer encore plusieurs années sur

nos F/A-18, que l'on pourrait rétrograder...

Alors à quoi bon acquérir de somptueux, très performants, chers et particulièrement polluants avions de combat tels que le prévoit le Conseil fédéral avec son enveloppe budgétaire de 6 milliards. Leur utilité spécifique et hypothétique se limiterait à des engagements en situations extrêmes: l'attaque d'un pays tiers, une aberration impossible eu égard à notre statut de neutralité, ou la défense désespérée du pays contre une invasion ennemie, ce qui signifierait alors que l'OTAN aurait été battue... ce qui laisserait peu de chance à notre petit pays...

Des menaces sécuritaires concernent pourtant notre pays et notre argent doit être efficacement investi pour s'en prémunir: à quoi bon acquérir des avions de combat à plus de 100 millions de dollars pièce pour combattre le terrorisme ou les risques cyber. Sans oublier les drames annoncés en

lien avec les changements climatiques: inondations, laves torrentielles, éboulements ou autre sécheresse.

Pour les risques les plus plausibles liés à l'espace aérien, c'est un performant système de défense sol-air qu'il nous faut: contre des tirs de missiles ou des drones utilisés à des fins terroristes, pas besoin d'avions de chasse.

Et surtout on parle de sommes conséquentes que l'on pourrait utiliser beaucoup plus intelligemment: pour réduire les primes de caisses-maladie, pour renforcer l'AVS, pour la formation et surtout pour des investissements en lien avec l'indispensable transition énergétique.

Pour la défense de son espace aérien, la Suisse n'a pas besoin de jeter son argent par les fenêtres pour acheter des avions de chasse de dernière génération, un gouffre financier inutile...



Tous des vendus? Les électeurs ne savent pas qui finance les élections et les campagnes de votation, et qui est donc celui ou celle qui investit des montants importants pour faire passer un objet ou élire une personne. Le PS est volontairement transparent dans ce domaine. La politique dans son ensemble doit enfin suivre l'exemple!

LE CONSEIL DES ÉTATS REJETTE L'« INITIATIVE SUR LA TRANSPARENCE » et adopte, à la place, un contre-projet très édulcoré. S'il faut y trouver un point positif, rappelons-nous que la nécessité d'agir est aujourd'hui reconnue. La balle est maintenant dans le camp du Conseil national.

Le temps de la transparence est venu!



Nadine Masshardt, conseillère nationale (BE), coprésidente du Comité d'initiative sur la transparence

Selon de nombreux sondages, deux tiers de la population suisse appellent de leurs vœux une transparence accrue dans le financement de la vie politique.

La transparence est gage de confiance dans la classe politique Manifestement, même les votations populaires sur les «initiatives sur la transparence», portées au niveau cantonal par la Jeunesse socialiste et remportées il y a deux ans à Schwyz et à Fribourg, n'ont pas réussi à impressionner le Conseil des États. Pourtant, toutes les femmes et tous les hommes politiques devraient, à vrai dire, avoir tout in-

térêt à faire régner une véritable transparence et à renforcer ainsi la confiance des citoyennes et citoyens dans la classe politique. Car, ne l'oublions pas, dans aucun pays les citoyen-ne-s ne peuvent faire entendre leur voix dans le cadre de votations et d'élections aussi souvent qu'en Suisse. Voilà qui est pour nous un motif de fierté... à juste titre! Or, telle est précisément la raison pour laquelle il est d'autant plus important que l'on joue cartes sur table lors de tous ces scrutins et élections. Il faut que les possibles interactions (liens d'intérêt et d'interdépendance) soient connues d'entrée de jeu. Afin de pouvoir prendre une décision avisée et éclairée au moment de glisser dans l'urne son bulletin, la population a donc avoir le droit de savoir qui sont les principaux donateurs (concrètement: à partir de 10 000 francs) amis des différents partis ou comités.

Le Conseil des États reconnaît le problème et entre en matière à sa manière

Le Conseil des États a donc décidé d'élaborer un contre-projet indirect. Malheureusement, celui-ci demeure toutefois insuffisant sur les questions des valeurs seuils et en ce qui concerne l'efficacité des mécanismes de contrôle et de sanctions. Le Conseil des États a donc décidé de plus que doubler les valeurs plancher pour l'obligation de publicité, les faisant passer de 10 000 francs à 25 000 francs. Et les comités d'élection et de votation ne devraient avoir à rendre leurs finances transparentes qu'à partir d'un montant de 250 000 francs (au lieu de 100 000 francs, comme le demande l'initiative). Ces augmentations massives vident le texte et la volonté de l'initiative. Dans d'autres pays européens, par exemple, la valeur seuil moyenne est de 3500 euros.

Le fait est que, pour les partis et les comités politiques, des dons de plus de 10 000 francs peuvent déjà contenir en germe des formes dangereuses d'interactions (liens d'intérêt ou d'interdépendance). Les citoyen-ne-s devraient donc aussi et déjà être mises au courant de ces flux de trésorerie.

Un contre-projet efficace grâce au nouveau Conseil national?

Le fait que le Conseil des États, dans son contre-projet, ait également sapé les mécanismes de contrôle, va à coup sûr trop loin. Un système de contrôle pratique et efficace est essentiel à la bonne application des obligations de transparence et de publicité du financement. Le Conseil des États a également décidé d'exclure de cette obligation de publicité les élections au Conseil des États. Cela aussi est incompréhensible. Dans un esprit d'égalité de traitement, les mêmes règles de-

vraient s'appliquer aux élections au Conseil national et aux élections au Conseil des États. Par ailleurs, lors des élections au Conseil des États, les grands dons qui circulent sont souvent encore plus nombreux et plus élevés. Il appartient maintenant au Conseil national nouvellement élu de se prononcer sur un contre-projet indirect efficace et d'adopter l'initiative sur la transparence.

La Suisse est le dernier pays d'Europe sans transparence

L'absence de transparence fait monter la pression. Le Greco (Groupe d'États contre la corruption) – organe anticorruption du Conseil de l'Europe – a critiqué à plusieurs reprises la Suisse pour son manque de transparence dans le financement des partis. À juste titre, d'ailleurs: aujourd'hui, à l'exception des mini-États que sont Andorre et Malte, nous sommes le seul pays d'Europe où

aucune information sur les dons importants et le financement des partis et des campagnes ne doit obligatoirement être publiée. Nous ne pouvons donc rien faire de plus que simplement spéculer sur d'éventuels liens d'intérêt de nature financière. Un déficit évident. Une seule chose est claire: si l'argent n'avait aucune influence, on n'en dépenserait pas de plus en plus pour les campagnes électorales et de votation.

La population votante peut s'exprimer pour la première fois

Conclusion: si nous voulons renforcer notre démocratie et la rendre viable au XXI^e siècle, nous avons besoin d'instaurer enfin plus de transparence dans le financement de la vie politique. La balle est maintenant dans le camp du Conseil national. Elle sera ensuite – et pour la toute première fois! – dans celui de la population, directement concernée.



Informations de première main

En leur proposant le magazine «Solidaires», le PS Suisse donne à ses donatrices et donateurs des informations de première main sur les développements politiques actuels. Les élu-e-s socialistes du Conseil national et du Conseil des États rédigent des articles concernant leurs domaines de prédilection respectifs pour informer au sujet de notre travail politique. C'est grâce à votre soutien que notre engagement pour les valeurs socialistes peut continuer et se renforcer.

Si vous souhaitez recevoir «Solidaires» régulièrement, sans engagement, veuillez nous faire parvenir votre adresse postale à solidaires@pssuisse.ch.

Avec nos sincères remerciements, le PS Suisse

IMPRESSUM SOLIDAIRES – Le magazine des donateurs du PS Suisse paraît quatre fois par année en allemand et en français. L'abonnement annuel pour donatrices et donateurs est inclus dans le montant du don à partir de 5 francs. Dons: compte postal 30-520786-8, PS Suisse, 3011 Berne. Publication: PS Suisse, Theaterplatz 4, 3011 Berne, tél. 031 329 69 69, solidaires@pssuisse.ch. Rédaction: Pia Wildberger. Conception: Atelier Bläuer, Berne. Tirage: 50 000 exemplaires. Imprimé sur du papier 100 % recyclé.

